

Chapitre de la collégiale Notre-Dame. Melun



Pays : **France**

Langue : **Français**

Création : **10..**

Fin d'activité : **1790**

Note : Une église dédiée à Notre-Dame à Melun est citée pour la première fois en 901 (fondée après 843). Le roi Robert Ier l'érigea en collégiale entre 1003 et 1031 (peut-être 1016) et y établit un chapitre de 12 chanoines sous la conduite d'un supérieur à qui il laissa le titre d'abbé. Ce titre revint toujours au roi de France à partir de 1384. Le chapitre n'était patron d'aucune paroisse, même si les chanoines possédaient des biens personnels dans de nombreuses paroisses. - Le chapitre fut supprimé en 1790 et la collégiale devint église paroissiale

Autres formes du nom : Collégiale Notre-Dame. Melun
Eglise royale et collégiale de Notre-Dame de Melun
Notre-Dame de Melun (Collégiale)

Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF